

Vuillaume (Jean-Dominique, abbé) 1813-1879

Associé correspondant national (1855-1879)

Issu d'une famille de cultivateurs, Jean-Dominique Vuillaume est né le 20 décembre 1813 à Moriville (Vosges), fils de Jean-Joseph Vuillaume (1789-1861), cultivateur, et de Marie-Josèphe Lhuillier (1789-1868).

Après trois ans de leçons reçues au presbytère, il entre en classe de rhétorique au séminaire de Senaide en 1827 puis est tonsuré en 1828. Il acquiert des connaissances de l'hébreu, de la Bible, des Pères de l'Église et s'intéresse aux écrits du comte Joseph de Maistre. Il est appelé à enseigner au séminaire-collège de Charmes pendant trois années puis exerce les fonctions d'économe au grand séminaire de Saint-Dié pendant une année. En 1838, il devient professeur de rhétorique au petit séminaire de Châtel-sur-Moselle. Il effectue plusieurs voyages en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Italie. Enfin, en 1860, il est nommé supérieur du séminaire de Châtel qui remplace celui de Senaide, supprimé. Il est fait chanoine honoraire du diocèse de Saint-Dié.

Se consacrant à l'éducation de la jeunesse, l'abbé Vuillaume est l'auteur de plusieurs ouvrages rédigés à son intention : *Cours complet de rhétorique extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes à l'usage des séminaires et des collèges* (Paris, Périsse frères, 1853) ; *Études littéraires. L'Orient et la Bible* (Paris, Périsse frères, 1855) ; *Bible latine des étudiants* (Paris, Vve Poussielgue-Rusand, 1861) ; *Les Pères de l'Église, morceaux choisis à l'usage des étudiants* (Paris, 1874). Ces ouvrages font l'objet de plusieurs rééditions, du vivant et après la mort de leur auteur.

Par lettre du 19 octobre 1855, l'abbé Vuillaume adresse sa candidature à l'Académie de Stanislas en joignant un exemplaire de son *Cours complet de rhétorique* et de *L'Orient et la Bible*. Il écrit : « J'ai cru, Monsieur le Président, que ce serait rendre service à la jeunesse de la conduire sur les pas de Bossuet... ». Il précise que son admission à l'Académie, en relevant sa notoriété, donnerait plus d'audience à ses écrits et à son influence sur la jeunesse. Ses écrits sont examinés par Augustin Digot dont le rapport, présenté le 23 novembre, est sévère et relève de nombreux défauts. Mais la commission estime qu'il est « difficile de repousser une candidature appuyée par un travail de quelque étendue et par une étude sérieuse d'un livre tel que la Bible ; il est difficile aussi à une académie de sanctionner par ses suffrages des erreurs que la prudence et le silence eussent évités à leur auteur. Cependant la commission propose à l'académie l'admission comme membre correspondant de M. Vuillaume ». Il est élu associé-correspondant national le 21 décembre 1855.

L'abbé Vuillaume est reçu membre associé libre de la Société d'émulation du département des Vosges (1855). Il participe à l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, créée en 1872, et est le délégué l'évêque de Saint-Dié au Conseil départemental de l'instruction publique (1875-1877). Il décède à Châtel-sur-Moselle le 13 août 1879. Ses obsèques célébrées le 19 sont suivies de l'inhumation dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes érigée près de la ville par ses soins. [Alain Petiot. Avril 2026]

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier de l'abbé Vuillaume ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1855), p. ccxii ; *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié* (1879), p. 534-541.